

Publication: L'Express; Date: Oct 12, 2011; Section: Front Page; Page: 7

VAL-DE-RUZ Une seule direction d'école pour onze ans de scolarité obligatoire.

Les plus petits resteront au village

RAPPEL DES FAITS

Une nouvelle loi neuchâteloise sur les structures scolaires a été acceptée en janvier par le Grand Conseil. Elle prévoit la création, à la rentrée 2012, de sept cercles scolaires régionaux englobant chacun les onze niveaux de l'école obligatoire. L'un d'eux couvrira l'essentiel du Val-de-Ruz.

ALEXANDRE BARDET

Les élèves en bas âge du Val-de-Ruz continueront de fréquenter le collège de leur village. Les plus grands pourraient être regroupés avec ceux d'une localité voisine, alors que les ados resteront centralisés à la Fontenelle. Cette nouvelle organisation des actuelles écoles enfantine, primaire et secondaire fera partie d'un nouveau Cercle scolaire, dont le siège sera situé à la Fontenelle, à Cernier.

Le Conseil intercommunal du Centre scolaire du Val-de-Ruz se prononcera mercredi prochain sur cette nouvelle organisation, fixée il y a quinze jours par son comité scolaire. Déjà avalisé par les conseils communaux, le projet devra encore être accepté en décembre par les conseils généraux.

«Nous ne souhaitons pas que l'Etat nous impose une restructuration et nous avons pris les devants en août 2009, avec la direction de La Fontenelle, pour élaborer un cercle scolaire commun avec les 16 communes du Val-de-Ruz», explique Pierre-Alain Schenk, de

Dombresson, président du comité scolaire de La Fontenelle. «Le travail a été assez long, car il a parfois été compliqué de contenter toutes les communes.»

L'objectif global des autorités

L'objectif: utiliser au mieux les collèges existants et limiter les déplacements d'élèves.

vaudruziennes est d'utiliser les bâtiments existants de façon optimale et de limiter autant que possible les déplacements. Pour les élèves du deuxième cycle, cependant, il n'est pas exclu que des écoliers de Dombresson et Chézard, par exemple, soient réunis dans un seul collège plutôt que dans deux classes aux effectifs trop restreints.

Pas de lien avec la fusion

Ces réorganisations scolaires ne sont pas liées au projet de fusion au Val-de-Ruz. Elles sont initiées par le concordat romand Harnos et par une nouvelle loi neuchâteloise qui crée sept cercles scolaires régionaux englobant sous leur direction l'ensemble des élèves, de l'école enfantine à la fin de la scolarité obligatoire, soit onze degrés.

Au Val-de-Ruz, en cours de procédure, les autorités de Fe-

nin-Vilars-Saules et de Montmolin ont décidé d'adhérer au futur cercle de l'Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel. A l'inverse, le conseil intercommunal sera invité la semaine prochaine à accepter l'intégration de Savagnier et d'Engollon. Pour Savagnier, toutefois, l'adhésion au Val-de-Ruz ne concernera pour l'heure que les six premières années d'école. Pour les degrés supérieurs, la commune reste liée à Neuchâtel.

Transports à organiser

Pour les déplacements, le groupe de travail Harnos suggère que la gestion des transports soit assumée par la direction du futur cercle scolaire. Cette centralisation permettrait de traiter toutes les communes membres de façon équitable. Et les lignes de bus régulières devraient être utilisées et privilégiées pour les transports supplémentaires.

Cette offre dépendra, elle, de l'Etat, via le projet de RER neuchâtelois, et de la future commune unique du Val-de-Ruz, si elle voit le jour en 2013. ☉

INVESTIR À CERNIER

Afin que la nouvelle direction unique du Cercle scolaire du Val-de-Ruz (une direction politique, stratégique, et une direction pédagogique) soit à l'aise, efficace et visible à la Fontenelle, le conseil intercommunal sera aussi saisi d'une demande de crédit de 109 000 francs. Outre la transformation des locaux, 10 000 francs doivent être consacrés à l'achat de mobilier, car l'effectif administratif s'enrichira de neuf personnes.

Le comité de travail Harnos estime ce montant «raisonnable» en regard des avantages de la nouvelle organisation. Le futur Cercle scolaire du Val-de-Ruz, selon les prévisions pour l'année 2012-2013, assumera la responsabilité de 2000 élèves, de 230 enseignants et de plus de 100 classes. Cette gestion centralisée des ressources humaines donnera une plus grande souplesse aux autorités scolaires lors des fluctuations d'effectifs entre les différents niveaux de la scolarité obligatoire. ☉



Sous une direction centralisée à l'échelle du Val-de-Ruz, les élèves les plus jeunes continueront de fréquenter le collège de leur village (ici celui de Boudevilliers). ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY